

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 29 JANVIER à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 23 JANVIER 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - Mrs Jacques PENE - André DROUIN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Bernard LAUGA - Mme Carmen LESPARRE - Adjoints - Mmes Claudine DAGES - Francine SANSON - Mrs Jésus SIMON - Michel BREAN - Jean-Marie VIGNES - Jean-Pierre LALANNE - Mmes Christine BASLY - Géraldine MADOUNARI - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Gisèle CAMIADE - Mrs Jean-Michel LABORDE - Claude CAULLET.

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Marie-Josée HENRARD - Mrs Serge BALAO - Michel LAPEGUE - M. le Dr Philippe DUCHESNE - M. Henri JOBARD - Mmes Sylvie LAULOM - Maryse BARADA - Patricia NUNES - Isabelle NAIL-ARROUY - M. Alain DUPERIER - Mme Marie-José CAU - M. Edmond CAUBRAQUE - Me José ARDANUY.

POUVOIRS :

Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à M. Jacques PENE
 M. Serge BALAO donne pouvoir à M. Michel BREAN
 M. Michel LAPEGUE donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE
 M. Philippe DUCHESNE donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE jusqu'à 18 h 25
 M. Henri JOBARD donne pouvoir à M. André DROUIN
 Mme Sylvie LAULOM donne pouvoir à M. Jean-Marie VIGNES
 Mme Maryse BARADA donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE
 Mme Patricia NUNES donne pouvoir à Mme Carmen LESPARRE
 Mme Marie-Josée CAU donne pouvoir à M. Michel LABORDE
 M. Edmond CAUBRAQUE donne pouvoir à Mme Gisèle CAMIADE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Géraldine MADOUNARI

OBJET : MARCHÉ DE FOURNITURE, D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN DE SANITAIRES PUBLICS AUTOMATIQUES : AVENANT N° 5

Le 3 novembre 2008, le marché n° 2008-20 de fourniture, d'installation et d'entretien de cinq sanitaires publics automatiques a été notifié à un groupement dont la société MPS LEASE est le mandataire, sise à Josse, pour une durée de 10 ans et un montant total de 1 173 590 € HT hors révisions annuelles.

Dans le cadre d'une restructuration du groupe MPS, la Ville de Dax a été informée en décembre dernier de l'absorption de la société MPS LEASE, le 1er octobre 2013, par la société MPS.

Les activités de la société MPS LEASE seront poursuivies par l'entité absorbante qui se substituera de plein droit dans tous les droits et obligations de MPS LEASE, en présentant des garanties professionnelles, techniques et financières au moins équivalentes à celles de l'ancienne entité, titulaire initial du marché.

Compte tenu de ce qui précède et bien que n'ayant aucune incidence financière, un avenant de transfert doit être conclu.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 5 au marché n° 2008-20.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20140129-5-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 31 Janvier 2014

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».